



PAROISSE SAINT JOSEPH AU PAYS DE LIGNE

1

Février 2026

**Chassiers, Chazeaux, Joannas, Largentière, Prunet, Rocher, Rocles, Tauriers, Laurac,
Montréal, Sanilhac, Uzer, Vinezac.**

Sont les églises de la paroisse Saint Joseph au Pays de Ligne



→ ***La vie et rien que la vie !***

À l'approche de l'examen par le Sénat du projet de loi sur la fin de vie, le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a pris la parole. Dans une tribune publiée le 14 janvier 2026, les évêques appelaient à une réflexion profonde sur le sens du soin, de la solidarité et de la dignité humaine.

Le projet, concernant « l'aide à mourir » ou « suicide assisté » a été depuis rejeté par le Sénat.

Le Sénat a, par contre, adopté le projet de loi pour favoriser les soins palliatifs, même s'il faudra que l'exécutif soit à la hauteur, notamment par rapport au budget que cela demande.

Il convient, cependant, de rester mobilisé pour promouvoir la défense et l'accompagnement digne de la vie jusqu'à son terme, ici-bas. Veillons, notamment au développement des soins palliatifs, encore trop peu présent et mises en valeurs, comme moyen efficace pour accompagner les fin de vies difficiles.

Retour sur cette tribune de la Conférence des évêques de France (extrait) :

Les soins palliatifs sont l'unique bonne réponse aux situations éprouvantes de la fin de vie et nous exprimons ici notre reconnaissance aux élus qui, par leur vote, soutiennent l'actuelle proposition de loi pour l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs. Beaucoup de soignants engagés dans cette voie témoignent que la prise en considération de la personne en fin de vie ou malade, dans sa dimension physique, mais aussi psychologique, relationnelle et, le cas échéant, spirituelle, telle que le proposent les soins palliatifs, entraîne quasiment toujours chez les patients en fin de vie la disparition des demandes à mourir. Car même derrière une demande de mort, c'est souvent le désir de vivre qui se dit.

«Dès lors, une question s'impose : pourquoi une nouvelle loi ? Si l'« on meurt mal en France », comme on l'entend parfois, ce n'est pas parce que l'administration d'une substance létale aux patients n'est pas encore autorisée, mais parce que la loi existante est insuffisamment appliquée et que l'accès aux soins palliatifs demeure très inégal sur le territoire national. Aujourd'hui encore, près d'un quart des besoins en soins palliatifs ne sont pas couverts. Comment proposer la mort comme une option, quand l'accès effectif au soin, au soulagement de la douleur (les progrès médicaux permettent de venir à bout de quasiment toutes les douleurs réfractaires), à la présence humaine et à l'accompagnement n'est pas garanti pour tous ?

Légaliser l'euthanasie ou le suicide assisté changerait profondément la nature de notre pacte social. Derrière des mots qui se veulent rassurants se cache une réalité que le langage tend à dissimuler. Présenter l'euthanasie et le suicide assisté comme des actes de soin brouille gravement les repères éthiques. On détourne les mots de leur véritable sens pour mieux anesthésier les consciences : ce brouillage n'est jamais neutre. On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.

Je vous invite à la lire dans son intégralité sur le site de la conférence des évêques de France.

Père Jean-Yves BERTIER +



→ **Carême Mercredi des Cendres, premier jour**



©image d'illustration

Le Mercredi des Cendres, premier jour du Carême, est marqué par l'imposition des cendres : le prêtre dépose un peu de cendres sur le front de chaque fidèle, en signe de la fragilité de l'homme, mais aussi de l'espérance en la miséricorde de Dieu.

En 2026, il a lieu le 18 février

On trouve déjà le symbolisme des cendres dans l'Ancien Testament. Il évoque globalement la représentation du péché et la fragilité de l'être. On peut y lire que quand l'homme se recouvre de cendres, c'est qu'il veut montrer à Dieu qu'il reconnaît ses fautes. Par voie de conséquence, il demande à Dieu le pardon de ses péchés : il fait pénitence.



Pour ce mois de février 2026 :

⊕ Messe à Largentière des dimanches et jours de fêtes :

- Dimanche 01 : 11h Largentière
- Dimanche 08 : 9h Largentière Dimanche 15 : 11h Largentière
- **Mercredi des cendres 18 février 18h30 Largentière : Caté Aumônerie**
- Dimanche 22 : 9h Largentière **1^{er} dimanche de Carême**

⊕ Communauté Demeure Notre-Père à Sanilhac: Jours ordinaires: 11 h 30 Dimanches et fêtes liturgiques: 11h

⊕ Messe des Samedis en février à :

- **Les samedis 14 et 28 février : pas de messe**
- Samedi 07 : 17 h à Rocher Samedi 21: 17 h à Sanilhac

⊕ Messe dans les E.H.P.A.D en février :

- **Vendredi 06 : au Chalendas à Vinezac – 16 h 30**
- **Vendredi 20 : à l'hôpital de Largentière 16 h 30**

⊕ Tous les mardis messe à 9 h 30 à la chapelle de Largentière

⊕ Tous les mercredis : 16 h 00 Chapelet à l'église de Largentière.

⊕ Prière et/ou adoration Tous les mercredis au presbytère de Largentière :

1er mercredi du mois : 18 h Temps d'adoration Dernier mercredi du mois : 18 h prière, 19 h repas partagé

⊕ Tous les vendredis à Laurac : 15h00 Adoration à l'église.

⊕ Tous les 1^{er} jeudi du mois à Montréal : de 10h à 11h Groupe de prières

⊕ Préparations au mariage : Elles se feront avec les paroisses de St Thérèse des Cévennes et de St Pierre et Paul de Païolive à la maison St Joseph à Notre Dame de Bons Secours.

Les pères Jean-Yves Bertier et Emmanuel Gilbert ainsi que le diacre Jean-Yves Rue-Fenouche assureront les rencontres qui auront lieu de 19h30 à 22h00 les vendredi 23 janvier, 30 janvier, 6 février et une relecture sera prévue le jeudi 26 mars.

⊕ La journée des fiancés : le samedi 7 mars toute la journée à Viviers.

⊕ Messe des familles, le mercredi des Cendres, le 15 février. Le mercredi des Cendres, début du carême, est un temps de conversion et d'humilité qui nous rappelle que nous ne sommes que de passage sur cette terre, les cendres symbolisant la mort mais aussi la renaissance.

⊕ La pastorale familiale : vendredi 27 février à 19h au presbytère de Laurac.

⊕ Aumônerie : rencontres les vendredis.

⊕ Présence du Père Jean-Yves au sein de la Paroisse : Mardi et vendredi, possibilité le mardi matin de le rencontrer de 10 h à 11 h 30 au presbytère, avec opportunité de se confesser.

⊕ Pour rappel la permanence au presbytère de Largentière : Du lundi est maintenue de 9 h à 11 h.

⊕ Mardi 10 février 2026 à 17h30 Réunion très importante du Conseil économique (La réunion de l'E.A.P. prévue ce jour-là est annulée, voir reportée.)



➤ Obsèques célébrées en décembre 2025 et janvier 2026 :

⊕ Mercredi	31 décembre	Vinezac :	Rolande DELHOUME née PIZZO
⊕ Mardi	6 janvier	Laurac :	Monique NEGRE veuve PETROW
⊕ Lundi	12 janvier	Laurac :	Paul MONTEIL
⊕ Mercredi	14 janvier	Rocles :	Paul TOURVIEILLE
⊕ Lundi	19 janvier	Montréal :	Jacqueline PARDOEN née THIBAULT
⊕ Vendredi	23janvier	Chassiers :	Renée SANDRAZ née RIEUBON
⊕ Mercredi	28 janvier	Prunet :	Paul FABRE



====> **Les différents contacts autour de la paroisse :** 3

- Presbytère Tel : 04 75 39 13 63 paroissesaintjosephpaysdeligne@orange.fr
- Prêtre de la paroisse : Père Jean-Yves BERTIER Tel : 06 70 88 96 74 jybertier07@laposte.net
- Diacre de la paroisse : Jean-Yves RUE-FENOUCHE 06 37 19 08 47 rue-fenouche@netcourrier.com
- Animateur laïc en pastorale : Paul GROUSSET 04 75 88 31 83 pg07ch@orange.fr
- Basilique N D de Bon Secours : Sr Catherine 06 98 17 77 62 <http://notredamedebonsecours.com>
- Diocèse de Viviers pour toute information : Voir le Site officiel : <https://ardeche.catholique.fr/>

FUNERAILLES :

- Chazeaux/Chassiers/Rocher/Prunet/Rocles/Joannas Référent : Paul GROUSSET 04 75 88 31 83
- Largentière / Montréal, Laurac, Tauriers: Référente : Suzanne BOISSIN 06 43 30 66 97
- Sanilhac : Référentes : M.H. Balazuc 04 75 39 13 07 et M.C. Roussel 06 20 48 09 94
- Vinezac / Uzer : Référente : Jeanine DEJOUX 07 73 05 15 35



====> **Mais aussi sur la paroisse les infos importantes:**
A diffuser et à conserver ! Dernière diffusion pour 2026 !

SACREMENTS ET CATECHESE:

- Baptême des jeunes enfants : Référente : Suzanne BOISSIN 06 43 30 66 97
- Éveil à la foi : Référente : Brigitte GRECO 06 21 58 20 14
- Catéchèse familiale : Référents: Elisabeth et Christophe Grolleau 06 08 43 26 89
- Aumônerie des jeunes des collèges et lycéens : Référente : Cécile DAVID 06 26 23 79 89
- Confirmation : Référente : Cécile DAVID 04 75 35 31 75
- Préparation aux mariages : Référent : Jean-Yves RUE-FENOUCHE 06 37 19 08 47
- Sacrements pour adultes : Référente : Corinne Lannerée 06 73 92 89 10

VIE PAROISSIALE :

- Référent église des 13 clochers de la paroisse : Référent : Paul GROUSSET 04 75 88 31 83
- E.A.P. (Equipe d'animation Pastorale) de la paroisse:
 Référent: Paul GROUSSET 04 75 88 31 83
- Responsable de l'immobilier sur la paroisse : Référent : Léo BOISSIN 06 30 51 97 39
- Equipe liturgique sur la paroisse : Référent : Equipe d'animation liturgique
- Visiteurs des malades :
 Référentes : Bernadette BERTRAND 04 75 36 81 07 Jeanine DEJOUX 07 73 05 15 35
- Animation des chants lors des célébrations :
 Référentes : Sylvie, Corinne, Bernadette 06 23 57 57 83
- Trésorerie Comptable paroisse :
 Référent : Jean-Marie NICOLAS 06 27 78 01 71 Daniel ROURE 06 78 16 14 23
- Coordinateurs de la Paroisse :
 Référents : Paul GROUSSET 04 75 88 31 83 Isabelle CARLU 06 76 04 6 7 75
- Responsable diffusion infos générales: Référente : Isabelle CARLU 06 76 04 6 7 75
- Équipe Notre Dame : Référent : Jean-Yves RUE-FENOUCHE 06 37 19 08 47
- Groupe prière et/ou adoration sur la paroisse :
 Référents : Jean-Yves, Sylvie, Cécile, Corinne... 06 37 19 08 47
- Chapelet à l'église de Largentière: Référente : Sylvie 06 23 57 57 83
- Adoration à l'église de Laurac : Référente : Bernadette PINDE 06 08 84 55 43
- Infos feuille du mois pour recevoir et m'envoyer les informations de la paroisse :
 Référent : Alain ROUSSEL 06 33 40 64 11 alain.roussl4@orange.fr
- Concerts, expositions et manifestations église : Référentes : La paroisse 04 75 39 13 63
 Émilie SUTTER-EYRAUD emiliest.lacalmette@yahoo.fr 06 48 50 01 11
- Fleurissement de l'église de Largentière :
 Référentes : Marie Josèphe HERVOUET 06 09 02 06 78 Émilie SUTTER 06 48 50 01 11
- Secours Catholique: Référente : Christine RUE-FENOUCHE 06 08 17 53 85



➡ *Le mois de février plus court mais très intense : 4*

- La Chandeleur : Lundi 2 février 2026 fête de la lumière, accompagne la fin de l'hiver.
- Mardi Gras : Mardi 17 février 2026 annonce les festins avant le jeûne du Carême.
- Les Cendres : Mercredi 18 février 2026 le premier jour du Carême
- Carême : du mercredi 18 février au jeudi 2 avril 2026 Le mercredi des Cendres est le jour qui marque l'entrée en Carême. Ce jour est l'occasion d'une messe où le prêtre trace une croix avec de la cendre sur le front des fidèles en prononçant un verset de la genèse « *C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière.* »

Pour les chrétiens, le **mercredi des Cendres** est un jour de pénitence qui marque le début du carême. Il a lieu le lendemain du **Mardi gras**, et est le premier jour du **Carême**. Il peut tomber n'importe quel mercredi entre le 4 février et le 10 mars, en fonction de la **date de Pâques**.

Le terme pénitence peut se résumer en trois actions : **la Prière, l'Aumône** et le **Jeûne**. Le but essentiel est de se préparer à la fête de Pâques, résurrection du Christ. C'est une manière concrète pour le catholique de s'unir à Jésus Christ, qui lui-même a jeûné quarante jours dans le désert pour se préparer à sa mission, celle de sa mort et de sa résurrection.



➡ *Concerts, expositions et manifestations :* *Dans les 13 clochers de la paroisse*

Les concerts, expositions et manifestations organisés dans les églises sont des événements culturels et artistiques qui participent à la valorisation du patrimoine religieux, tout en offrant des moments de rencontre et de convivialité.

Alain ROUSSEL passe la main !

« Par courrier adressé à l'E.A.P., Alain ROUSSEL a demandé à être relevé de sa mission de représentant du prêtre de la paroisse pour les concerts, manifestations et expositions dans les 13 clochers, à compter du 31 décembre 2025, pour des raisons de santé et personnelles. » L'E.A.P. et la paroisse tiennent à le remercier chaleureusement pour son engagement, sa disponibilité et le travail accompli au service de la paroisse durant toutes ces années.

Une nouvelle référente :

Émilie SUTTER-EYRAUD reprendra les fonctions d'Alain ROUSSEL en ce qui concerne l'accueil des concerts dans les 13 églises de la paroisse Saint Joseph au Pays de Ligne.

Émilie est joignable par mail à l'adresse suivante : emilie.st.lacalmette@yahoo.fr et par téléphone au : 06 48 50 01 11 pour toutes demandes d'autorisations, de renseignements faites à la paroisse.

Au nom de l'E.A.P. et de la paroisse, nous adressons à Émilie tous nos remerciements pour son engagement au service de la vie culturelle et paroissiale.

Merci Emilie !

(Nous allons maintenant nous rapprocher des porteurs, porteuses, de clés **de nos 13 clochers** pour nous assurer qu'ils ou elles voudront bien rajouter ce service de présence dans leur église pour l'installation, les répétitions et les concerts dans le respect des directives du diocèse.)
Merci de se faire connaître.

Samedi 7 mars 2026 en l'église de Largentière à 18h30

Un grand moment de musique et de chant avec les chorales (65 exécutants) : Musica'chor de Joannas et la Schola Cantharel de Lablachère qui vont nous interpréter le REQUIM de John RUTHER précédé de la Sérénade de Ennoe DOHNANYI.

Alain ROUSSEL